ACALE
22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS
40100 DAX
aline.cameylemaitre@acale.fr

Bilan de compétences

D'après le Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de permettre au salarié d'analyser ses **compétences professionnelles et personnelles**, ainsi que ses **aptitudes** et ses **motivations**.
Il vise à définir un **projet professionnel réaliste et adapté au marché de l'emploi** et, le cas échéant, un **projet de formation** continue ou complémentaire.

Ce bilan personnalisé et individuel, vous permet de valoriser vos expériences, vos compétences et vos connaissances. En connaissant vos besoins et vos motivations, vous développerez votre confiance et vous pourrez construire une vie professionnelle qui vous épanouie.
Au terme de votre bilan, vous aurez :
- clairement identifié vos compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans des situations professionnelles déterminées,
- clairement identifié vos compétences définies après la prise en compte des besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie.
- être en mesure d'avoir une vision claire de votre projet professionnel.

Durée : Le bilan sera d'une durée de 14H ou 20H d'entretiens individuels, défini en fonction de votre besoin. Ces entretiens seront répartis sur 3 à 4 mois (et au maximum 6 mois en fonction de l'organisation).

Chaque entretien aura une durée d'1H30, ils seront espacés au minimum d'une semaine.
La séance de restitution du test de personnalité sera plus longue (2h).

Option 14 heures, les RDV s'organisent comme suit :

- 1 RDV d'accompagnement pour la phase préliminaire
- 7 RDV d'accompagnement pour la phase d'investigation
- 1 RDV pour la phase de conclusion

En plus de ces 14h, vous aurez 8H de travail personnel à prévoir de votre côté. Ce temps de travail personnel n'est pas facturé.

Option 20H, les RDV s'organisent comme suit :

- 1 RDV d'accompagnement pour la phase préliminaire
- 10 RDV d'accompagnement pour la phase d'investigation
- 2 RDV pour la phase de conclusion

En plus de ces 20H, vous aurez 11H de travail personnel à prévoir de votre côté. Ce temps de travail personnel n'est pas facturé.

Un RDV de suivi à +6 mois de la fin du bilan est également prévu.

Un entretien préliminaire, **gratuit et sans engagement**, vous est également proposé lors de votre prise de contact. Il permettra de faire connaissance, de valider votre motivation et votre consentement dans la démarche de votre bilan de compétences. Il permettra aussi de vous apporter toute l'information nécessaire sur le cadre légal, le principe de confidentialité, le phasage, la méthodologie... du bilan.

ACALE
22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS
40100 DAX
aline.cameylemaitre@acale.fr

Profils des apprenants

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants

Nombre de participant

- Individuel

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle significative
- Posséder un PC et une connexion internet pour les séances en distanciel

Accessibilité, modalités et délais d'accès

Pour faire une demande de bilan : prenez un rendez-vous gratuit et confidentiel directement sur mon site acale.fr/réservation afin d'évoquer ensemble votre besoin ou vous pouvez également écrire à aline.cameylemaitre@acale.fr pour une demande de RDV.

Concernant le délai d'accès : après avoir réalisé l'entretien préliminaire gratuit, il sera établi un devis reprenant la durée et le tarif du bilan de compétences convenu ensemble. L'accompagnement pourra débuter 20 jours minimum après la signature du devis.

Si vous vous trouvez en situation d'handicap : merci de bien vouloir contacter Aline CAMEY LEMAÎTRE à aline.cameylemaitre@acale.fr, afin que nous puissions adapter votre parcours.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction du bilan : 5/5
Taux de recommandation : 100%
Panel : 2 bénéficiaires accompagnés en 2024

Objectifs pédagogiques

- Faire l'inventaire de vos atouts en matière de talents naturels, compétences développées, potentialité, personnalité, motivations, valeurs et aspirations
- Evaluer la faisabilité d'un projet déjà défini, la pertinence d'une formation de longue durée ou d'une orientation nouvelle
- Réfléchir à des pistes d'orientation et de développement, des scénarios d'évolution de carrière alternatifs
- Prendre conscience de ses points faibles en termes de compétences, aptitudes, personnalité au regard de ses souhaits d'évolution et se fixer des objectifs d'amélioration
- Lever ses freins et barrières
- Prendre du recul, apprendre à s'évaluer, analyser ses motivations réelles de manière à gérer sa carrière en toute autonomie
- Développer ses compétences en recherche d'emploi
- Elaborer un plan d'action

ACALE
22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS
40100 DAX
aline.cameylemaitre@acale.fr

Contenu de la formation

Un parcours en trois phases. Conformes au Code du Travail, les phases de votre bilan de compétences sont au nombre de trois :
1 - La phase préliminaire (étude de votre besoin et situation de départ)
2 - La phase d'investigation (par différents outils d'introspection et d'analyse du marché de l'emploi et de la formation continue)
3 - La phase de conclusion (résumé et plan d'action).
Un entretien de suivi a lieu 6 mois après la restitution de votre bilan de compétences.

La phase préliminaire (étape 1) - elle a 3 objectifs principaux :

a) D'analyser votre demande et votre besoin en tant que bénéficiaire : quel est le projet, la réalité de la démarche – volontaire – et confidentielle vis-à-vis de l'employeur éventuel.
b) De déterminer le format le plus adapté à votre situation et votre besoin.
c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan (agenda) : co-construction d'un programme personnalisé.

La phase d'investigation (étape 2,3 et 4)

Cette phase d'investigation permet, soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives, notamment un projet de formation ou de validation des acquis de l'expérience.
Celle-ci comporte des séances de travail personnel (à partir des supports pédagogiques transmis) et des entretiens individuels.
Cela va se concrétiser par une introspection et investigation en trois étapes :

- Dans un premier temps, nous réaliserons un bilan de votre vie personnelle et professionnelle pour redécouvrir votre histoire, votre personnalité, vos compétences et identifier ce qui vous anime. Pour cela, nous explorerons vos centres d'intérêts, vos valeurs, vos motivations, vos talents…
- Dans un second temps, nous explorerons votre potentiel projet professionnel en vous autorisant à rêver et visualiser la vie professionnelle à laquelle vous aspirez. Nous mettrons en avant vos centres d'intérêts professionnels, vos compétences, vos motivations au travail, votre cadre professionnel idéal…
- Dans un troisième temps, nous investiguerons les pistes d'orientation retenues. Dans cette phase, des enquêtes métiers seront à réaliser pour vous assurer de la pertinence de votre projet et/ou construire des alternatives au projet choisi.

La phase de conclusion (étape 5)

Il s'agit de finaliser la démarche et d'aboutir à la formalisation d'un ou plusieurs projets professionnels en élaborant un plan d'actions précis qui vous permettra de mettre en œuvre votre projet à l'issue de la démarche de bilan. Pour cela, durant cette phase vous :

- Vous approprierez les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenserez les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoirez les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

ACALE
22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS
40100 DAX
aline.cameylemaitre@acale.fr

Cette phase se termine par la transmission d'un document de synthèse, dont vous êtes le seul destinataire, qui comprend :

- L'analyse de vos compétences professionnelles et personnelles
- La définition du projet professionnel avec des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle
- Les conditions et moyens favorisant la réalisation de ce projet
- Les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des projets professionnels (dont un entretien de suivi à 6 mois après la fin du bilan).

L'ensemble de ces attentes peut s'inscrire dans une perspective d'orientation, de réorientation, d'évolution de carrière ou de repositionnement sur le marché de l'emploi interne ou externe à votre entreprise.

Rôle de chacun durant le bilan de compétences

Votre consultante	Vous
Apporter un regard professionnel sur vos compétences et vos motivations. Garantir un cadre de travail bienveillant et confidentiel. Faciliter l'accès aux informations et ressources pour réaliser votre bilan. Guider vos prises de décisions d'évolution professionnelle.	Faire part de vos interrogations, doutes, etc. Poser toutes vos questions Fouiller dans votre histoire professionnelle et personnelle Solliciter vos proches Être honnête avec vous-même (pas d'autocensure)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique :
Votre responsable pédagogique est Aline Camey Lemaître, diplômée en Ressources Humaines et certifiée Coach professionnelle et Coach DISC.
Si vous avez des questions concernant le déroulement de l'accompagnement, vous pouvez la joindre à aline.cameylemaitre@acale.fr
Si vous vous trouvez en situation de handicap, n'hésitez pas à vous rapprocher également d'Aline Camey Lemaître, afin qu'elle puisse mettre en œuvre les adaptations nécessaires à votre situation.

Ressources et méthodes pédagogiques

- Entretien
- Questionnement vertical
- Tests de personnalité
- Fiches outils
- Mise à disposition en ligne de ressources pour approfondir sa réflexion (podcast, lecture…)
- Partage d'expériences
- Enquêtes métiers et mise en relation

ACALE
22 rue JOSEPH BARSACQ MONGIS
40100 DAX
aline.cameylemaitre@acale.fr

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des apprenants sur Teams
- Supports écrits transmis par email au fur et à mesure des séances d'entretiens
- Chaque exercice donné s'inscrit dans une progression pédagogique de l'accompagnement.

Modalités pédagogiques

- Formation à distance via Teams. Les liens Teams sont envoyés en amont des RDV, au moment de l'établissement du planning.
- Le bilan se réalise sur une période de 3 à 4 mois
- Les séances durent 1H30 (2H pour la séance de restitution du test de personnalité)

Matériel nécessaire au bon déroulement du bilan :

- Ordinateur et connexion internet
- Papier, stylo
- CV à jour

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Entretien préliminaire gratuit
- Questionnaire de pré positionnement
- Feuille de présence
- Questionnaire d'évaluation de fin de bilan de compétences
- Fiche de synthèse personnelle et confidentielle
- Certificat de réalisation du bilan de compétences
- Attestation de remise de synthèse bilan de compétences
- Entretien de suivi à 6 mois
- Questionnaire d'évaluation à 6 mois

Prix

Bilan de 14H d'entretiens : 2 220 € TTC
Bilan de 20H d'entretiens : 2 800 € TTC

Contact responsable administratif, suivi qualité et amélioration continue, référente handicap et logistique :
Aline CAMEY LEMAITRE - aline.cameylemaitre@acale.fr - 06 59 28 21 94

Confidentialité

Selon l'article L. 6313-4 du code du travail, ce bilan est réalisé qu'avec le consentement du stagiaire. Le refus du stagiaire d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement. Les informations demandées au stagiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le stagiaire est tenu d'y répondre de bonne foi.
La restitution des résultats du bilan de compétences s'effectue par le biais d'un document de synthèse et de résultats détaillés dont vous êtes le.a seul.e destinataire. La communication à un tiers ne peut pas être faite sans votre accord.
Tous les éléments personnels et professionnels échangés et transmis à votre consultante restent strictement confidentiels et ne seront pas transmis à des tiers.

Le bilan est réalisé dans le strict respect du cadre légal et règlementaire défini par l'Etat. Il garantit la neutralité, la confidentialité et l'éthique de la consultante ainsi que le consentement éclairé du bénéficiaire.